

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie l'Etoile Filante Ltd.	Numéro de permis 2003613	Date d'inspection Le 15 septembre 2023	
Nom de l'établissement Garderie l'Étoile Filante		Numéro de téléphone (506) 525-2909	
Adresse 4630 rue Principale Saint-Antoine NB E4V 1R5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Stephanie Hickey		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (iv) les noms, adresses et numéros de téléphone d'au moins deux personnes autorisées par le parent ou le tuteur de l'enfant à venir le chercher et avec qui communiquer en cas d'urgence, s'il était impossible de joindre le parent ou le tuteur,	24(1)(b)(iv)	18 sept. 2023	
Commentaires : 1 sur 9 dossiers vérifié ne contenait pas une déclaration signé du parent confirmant qu'il a lu et comprend le guide a l'intention du parent. Toute dossiers des enfants doit contenir un déclaration signée du parent confirmant qu'il a lu et comprend le guide l'intention du parent.			

<p>Commentaires généraux</p> <p>La Mentor en Assurance de la Qualité est sur les lieux pour une inspection de surveillance. Le ratio fut respecté lors de la visite.</p> <p>Les éléments suivants ont été vérifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Affiché dans un endroit bien en vue dans l'établissement -Les dossiers des enfants renferment -Consentement signé dans le dossier de l'enfant pour -Orientation des enfants -Matériel et équipement de l'aire de jeu intérieure -Aire de jeu extérieure -Matériel et équipement de l'aire de jeu extérieur <p>La Mentor en Assurance de Qualité à observer les enfants transitionner de l'heure du dîner au repos. Des interactions positives entre les membres du personnel éducatif et les enfants ont été observées.</p> <p>La Mentor en Assurance de la Qualité a recommandé à l'exploitante de racler le sable autour de la structure de jeu dehors.</p>
--

Stephanie Hickey

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Natalie Theriault

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 15 septembre 2023

Date